

Publié le 1 septembre 2015

Trophées des Epl : 9 candidats en lice pour l'excellence territoriale

À l'occasion du Congrès de la Fédération en octobre à Nancy, l'édition 2015 des Trophées désignera les champions de l'innovation parmi 9 Epl présélectionnées. Ingéniosité, capacité d'adaptation, réactivité figurent parmi les principaux critères de sélection. Le public est invité à voter en ligne jusqu'au 8 septembre minuit. Un dossier pour aider à faire son choix.



Des modules pour construire une résidence étudiante en un temps record, un collège transformé en résidence de logements, un programme pour aider des commerçants à se développer sur Internet ou encore un réseau social dédié aux salariés d'une zone d'activités... les initiatives des **Entreprises publiques locales** (Epl) retenues pour la cérémonie des Trophées témoignent du foisonnement d'idées neuves dont elles font preuve.

Chaque année, la **Fédération des Epl** salue cette capacité d'initiative et d'innovation en mettant en valeur celles qui ont répondu aux enjeux de leur territoire par des **réalisations significatives** de leur performance économique, sociale et environnementale.

Un vote ouvert au public

Certes, ce concours sacrera au final 3 Epl, mais le coup de projecteur a pour objectif d'éclairer tout un secteur de l'économie qui représente 1 220 entreprises agissant dans une **quarantaine de domaines** : logement, aménagement, développement touristique, numérique, revitalisation commerciale, etc. Les Epl affichent 3,8 milliards d'euros de capitalisation détenus à 65% par les

collectivités locales et réalisent 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elles gèrent notamment 534 000 logements où résident 1,3 million de personnes.

En juillet, trois Epl ont été sélectionnées dans 3 catégories : **habitat et développement urbain**, **développement des territoires** et **services au public**. Les internautes sont invités à [voter](#) avant le 8 septembre minuit. Leur choix sera complété par un jury lors d'une audition des candidats suivie d'une délibération le 10 septembre. Ce jury, présidé par **François-Michel Lambert**, député des Bouches-du-Rhône et président de l'Institut de l'économie circulaire, est composé d'une Epl primée en 2014, de représentants d'associations d'élus, de dirigeants des collectivités locales, de la presse et des partenaires des Epl. Les lauréats seront connus lors du Congrès des Epl, le 14 octobre à Nancy.

Stéphane Davin/Naja
Hervé Le Dain/FedEpl

Les Epl nommées :

Habitat et développement urbain

[Soclova, « Angers au plus près de nos aînés »](#) : réhabilitation à Angers de logements pour répondre aux besoins d'une clientèle sédentarisée et âgée.

[Sogima, « La Ciotat : le logement à bonne école »](#) : rénovation et transformation de l'ancien collège Jean Jaurès de La Ciotat en une résidence de 23 logements.

[Béarnaise habitat, « à Pau, des modules pour construire plus et plus vite »](#) : une résidence étudiante réalisée en un temps record grâce à un système de construction modulaire.

Développement des territoires

[Semaest, « Connecté, le commerce devient plus CoSto \(Connected Stores Paris\) »](#) : des commerçants parisiens vendant exclusivement ligne proposent leurs produits à la vente dans des boutiques éphémères.

[Sem Pau Pyrénées, « WeekMeUp réveille la vie en entreprise »](#) : Week Me Up est un réseau social accessible aux salariés de la zone d'activité. Le site propose un accès à des services mutualisés (petites annonces, conciergerie, kiosque numérique, boutique, rencontres...).

[Safi, « Quimper et son nouveau Cœur-moyzan »](#) : la requalification des espaces publics d'un îlot au cœur du quartier de Kermoyzan pour relancer l'attractivité du centre commercial et de sa galerie marchande.

Services au public

[Agencia, « Reims : à l'assaut du Fort de la Pompelle »](#) : valorisation historique, muséographique et scénographique du Fort de la Pompelle à Reims dans le cadre des commémorations de la Grande guerre.

[Saerp, « le lycée neuf du Bourget s'offre une seconde chance »](#) : un triple défi à relever pour la construction de ce nouveau lycée francilien, préserver le cadre architectural du bâti ancien, intégrer les normes HQE, réaliser un micro-lycée de la seconde chance.

[Sem Pays de Fontainebleau, « Opération Cinéma »](#) : maintenir une offre cinématographique menacée par le vieillissement des bâtiments de l'ancien cinéma en construisant un nouveau

complexe et ainsi amorcer l'aménagement de friches militaires.

Par Hervé LE DAIN